

Chez le marchand de vin

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **60 (1922)**

Heft 8

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-217044>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

en cloches (en attendant de voir, comme pendant la grande guerre, les cloches transformées en canons !).

Le duc de Savoie, qui désirait ces couleuvrines et qui aurait bien voulu ne pas les voir tomber entre les mains de la frondeuse Genève, ne pardonna pas ce don de Fr. Bonivard, d'où les péripéties de la vie de celui-ci. Arrêté une première fois, le prieur fut relâché à condition de renoncer à son prieuré. Après des démarches infructueuses pour rentrer en possession de son bien, Bonivard céda Saint-Victor à la ville de Genève en s'en réservant les revenus.

C'est pendant la seconde partie de sa vie que Bonivard rédigea, avec Froment, les « Chroniques de la ville »; il écrivit d'autres ouvrages encore et mourut en 1570, âgé de 77 ans. Marié quatre fois, il fut malheureux, en tout cas, avec deux de ses femmes; la fin de sa vie fut pauvre et misérable.

Ce qui l'amena à Moudon, en mai 1530, c'était toujours la rivalité entre la Savoie et Genève. Si Bonivard ne fut pas le héros légendaire des libertés genevoises, il fut courageux et hardi, bon patriote, travaillant à l'indépendance genevoise. Il s'agissait, en cour baillivale de Moudon, d'examiner une affaire avec le comte Jean II de Gruyère. Bonivard vint à Moudon dans l'intention de déjouer les menées du duc contre Genève et contre le traité de combourgeoisie entre cette ville d'une part, Berne et Fribourg, de l'autre part; le duc demandait aussi à Bonivard de céder le prieuré de Saint-Victor à une maison religieuse de Champéry, en échange d'une pension annuelle.

M. Cherpillod décrit l'arrivée de Bonivard à Moudon, monté sur sa mule; il se rend à l'hôpital de la Vierge Marie, sur l'emplacement de l'Hôtel de Ville actuel, où devaient se tenir les séances solennelles. Bonivard n'obtint pas ce qu'il espérait et l'on prépara certainement à Moudon un guet-apens contre le malheureux prieur.

Un des agents du duc, François Noël, retint Bonivard et lui offrit l'un de ses valets comme guide; tout un complot avait été organisé pour s'emparer de Bonivard, malgré le sauf-conduit qu'il tenait du duc de Savoie. On se mit en route par le Jorat; comme Bonivard et son guide arrivèrent à Sainte-Catherine, une bande sort des taillis, attaque le prieur et son guide, d'un coup de couteau tranche la ceinture de son épée. Bonivard est ensuite emmené à Chillon par le chef de cette bande, qui était capitaine au château; ainsi le duc de Savoie se débarrassa d'un adversaire gênant. On sait que Bonivard fut délivré en 1536 par les troupes bernoises, alliées de Genève, marchant à la conquête du Pays de Vaud.

CHEZ LE MARCHAND DE VIN. — L'apprenti : — Veuillez me dire, patron, sur quelles bouteilles je dois mettre les étiquettes 1864 et 1865 ?

Le patron : — Il me semble qu'avec un peu de réflexion, tu devrais comprendre toi-même que celui que nous avons fabriqué en premier lieu, c'est le 1864 et le dernier le 1865.



POULARD ET MOTTU

III

UNE AVENTURE DE VOYAGE

La difficulté grandissante de vivre à « Losenau » sans rien faire; les rebuffades de plus en plus fréquentes des gens — « ôtez-vous de partout ! » — le souvenir des paroles du vieux Béguin célébrant les beautés du vagabondage dans la campagne, tout cela décida, une fois encore, Poulard et Mottu à tenter les chances d'un petit voyage. Ce fut, d'ailleurs, leur dernière tentative en ce domaine.

Donc, un jeudi matin, ayant récolté la veille quelques sous à aider au déchargement de deux wagons d'oranges à la gare du Flon, Poulard et Mottu quittaient la ville, subrepticement, sans aver-

tir les camarades. Trop souvent, ils avaient esquissé un faux départ dont les autres s'étaient moqués, accueillant leur rapide retour avec des railleries au gros sel. Cette fois-ci, ils ne voulaient pas s'exposer à semblable réception. Ils n'avertirent ni Pierre, ni Paul, ni Jacques et se mirent en route, paisiblement, vers neuf heures, comme s'ils étaient partis pour un tour à Ouchy ou à Beaulieu.

Et puis, pour éviter la rencontre de gendarmes connus, ils iraient à La Côte. Jusqu'alors, leurs escapades s'étaient bornées à de brèves expéditions dans le district de Lavaux, sans jamais dépasser Cully, qui leur paraissait déjà aux confins du monde habitable. Mais à Pully, mais à Lutry, mais à Cully, mais dans toute cette région, Poulard et Mottu étaient connus de la maréchassée, et celle-ci ne laissait pas de s'intéresser, parfois avec une persistance indiscrète, à leurs petites pérégrinations. Mieux valait donc, puisque aussi bien le voyage projeté serait de quelque durée, choisir un pays où les deux camarades fussent ignorés des porteurs de képis et d'épaulettes. Or, la Côte présentait pour eux cette réjouissante singularité. Leur décision fut, par conséquent, rapide et sans discours préalables. D'ailleurs, Poulard ayant parlé, Mottu approuva.

* * *

Les débuts du voyage furent encourageants. Poulard et Mottu arrivèrent à Renens sans hâte, marchant d'un joli pas de promenade, en rentiers satisfaits de la vie et d'eux-mêmes. Le tramway les rattrapa à la station du Grand-Hôtel et, naturellement, ils s'arrêtèrent pour regarder. Tout spectacle a sa valeur pour des excursionnistes intelligents. Une dame descendit, très vive et très fâchée. Elle était possesseur d'une grosse malle que le contrôleur déposa sur le chemin, tandis que la bonne dame récriminait contre un certain Jaccaud qui eût dû être là « avec le char » et qui, apparemment n'y était pas.

— Ah ! ce Jaccaud, ce Jaccaud, quel tour il me joue là ! Est-il possible ?

Et elle virevoltait sur place, examinant toutes les directions par lesquelles « ce Jaccaud » pouvait venir. Mais, comme sœur Anne, la bonne dame interrogeait en vain. Tout à coup, apercevant Poulard et Mottu, qui n'avaient pas l'air de personnages accablés d'occupations, elle leur demanda de remplacer « ce Jaccaud » et de porter la malle jusqu'à la Villa Rose, sur la route d'Ecublens.

— Ce n'est pas loin. A peine trois kilomètres. A vous deux, ça ne pèsera rien.

Dire que la proposition leur agréa beaucoup serait exagéré, mais trop veulés pour refuser, ils acceptèrent, se soumettant à ce détail de leur existence, comme ils se soumettaient aux autres. Poulard dit :

— Moi je veux bien.

Et Mottu, sans parler, se baissa et saisit la poignée du coffre. Ce geste était un acquiescement. Ils partirent. Le coffre n'était pas lourd et le trajet n'était pas long. Curieuse, la petite dame — cinquante ans, peut-être — interrogea les deux camarades. Poulard, naturellement, se chargea de la réponse qui, naturellement encore, le représentait, lui et son fidèle, comme des ouvriers victimes du chômage et en quête d'un travail quelconque.

— En ville, assurait Poulard, pas moyen de gagner un sou. Les chantiers renvoient du monde.

* Et il sut si bien débiter son aimable récit, que la bonne petite dame en fut tout attendrie. A la villa, elle les fit manger copieusement, leur donna à chacun vingt sous et dans un journal, assez de vivres pour attendre le lendemain sans craindre la famine.

Ils partirent émerveillés pour la pinte la plus voisine, dégustèrent là deux ou trois petits verres, firent remplir la « topette », puis, d'un pas allègre, ils allèrent choisir dans le bois d'Ecublens un endroit pour y passer la nuit. Récemment le voyage s'annonça bien.

* * *

Et à l'aube suivante, Poulard et Mottu se réveillèrent sur un lit de feuilles mortes. Ils s'ébrouèrent comme des chiens mouillés et Poulard, toujours vaguement soucieux d'hygiène et de propreté, alla se débarbouiller dans la minuscule rivière qui tra-

verse le bois. Mottu, lui, dédaigneux des luxes mondains, attendit en cassant la croûte.

— Marche, commanda Poulard en revenant.

— Où va-t-on ?

— Sur Morges.

— On ferait peut-être mieux d'attendre à demain.

Poulard s'étonna.

— Demain ? Pourquoi demain ?

Son accent était si peu sympathique que Mottu hésita à répondre. Cependant il hasarda :

— C'est que... aujourd'hui... c'est vendredi...

— Et après ?

— Vendredi treize... un sale jour.

Poulard se fâcha.

— Laisse-moi donc tranquille avec tes histoires de bedan !

— Bedan ! Bedan !

— Oui, bedan ! Tes jeux de cartes, tes gandoises, tes bêtises... Tiens, veux-tu que je te dise : tu es plus fou que les fous !

Mottu grommela deux ou trois paroles contre les gens qui ne veulent rien croire et qui pensent tout savoir, puis il se tut, digérant en silence l'épithète de bedan si généreusement octroyée par Poulard.

Ils marchèrent.

En traversant le village d'Ecublens, une halte fut jugée nécessaire. On but un déci de lie à l'auberge. Et, de là, paisiblement, à douce allure, on descendit à St-Sulpice où un repos s'imposait. Ils avaient encore trente sous et des jaunes, et achetèrent du pain qu'ils mangèrent hors du village, au bord de la route, sous un noyer. Un petit somme là-dessus et, tout ragaillardis, Poulard et Mottu suivirent dès lors la grande route. Poulard sifflait. La vie lui semblait souriante. Il dit :

— Béguin a raison. La campagne c'est rudement chouette.

Mottu grogna une vague approbation.

A Préverenges, deux décis de lie.

(A suivre.)

Samy de Pully.

Kursaal. — Samedi et dimanche à 20 h. 30, deux dernières soirées de la plus gaie des opérettes modernes : « La Chaste Suzanne », trois actes à grand spectacle, à l'endiaillée musique de Gilbert, avec Mme Mary Petitemange et toute la troupe. Au 2^{me} acte, formidable bataille de serpents entre les artistes et le public.

Dimanche à 14 h. 30, matinée extraordinaire avec « La Fille du Tambour-Major », opérette militaire à grand spectacle en 4 tableaux, d'Offenbach, avec l'entrée triomphale des Français à Milan, etc.

Lundi, relâche. Mardi : « La Fille du Tambour-Major »; mercredi : « Les Mousquetaires au Couvent »; jeudi : « Les Dragons de Villars »; ces trois représentations sont offertes aux dames.

La semaine prochaine s'ouvrira la saison d'un mois d'opéra avec le superbe quatuor lyrique que M. Wolff-Petitemange vient d'engager à Paris.

Royal Biograph. — Le Royal Biograph présente cette semaine un programme copieux, varié, artistique, enfin de quoi satisfaire toutes les exigences. « La Neige sanglante », splendide drame de l'Alaska, dont les trois actes se passent parmi les chasseurs de cette région des neiges éternelles. « Boby chauffeur émérite ! », comédie comique du meilleur goût. « Au pays de la résine », film documentaire, et dernière de l'immense succès populaire : « L'Orpheline », qui verra ses misères terminées et pourra goûter d'un bonheur parfait. Dimanche 26, deux matinées à 2 h. 30 et 4 h. 30.

DEMANDEZ PARTOUT
„Lug“ Cocktail
LES DES APÉRITIFS
MARQUE DÉPOSÉE
D.I.G.E. DISTILLERIE VALAISANNE S.A.
SION

Noblesse
vermouth délicieux
SE BOIT GLACE G. 162 L.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT.

J. MONNET, édit. resp.

Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.